

Le 3 juin 2026

Bilan de l'année 2025-2026

Responsable(s) : Alexandre Chênevert

Responsabilité : Sécurité

Durant la saison 2025-2026, neuf accidents ont généré la rédaction de rapports d'accidents qui ont été transmis à Patinage Canada. La majorité des rapports ont été rédigés par mesure préventive à la suite de chutes avec contusion. Quelques cas plus sérieux tel des fractures et coupures ont été enregistrés dont deux qui ont dû être amenés à l'hôpital par voiture. Pour ceux impliquants des impacts au niveau de la tête, des rappels aux parents et/ou aux responsables des patineurs ont été fait afin d'expliquer les symptômes et les signes cliniques à surveiller en cas de potentielles commotions cérébrales. Heureusement, les personnes concernées ont pu reprendre leurs activités.

L'importance de la sécurité, autant sur la glace qu'en dehors de celle-ci, a été rappelée tout au long de la saison par les membres du comité, les entraîneurs et les capitaines de glace aux patineurs, aux parents ainsi qu'aux responsables du resurfaçage.

Le contenu du matériel de premiers soins a été vérifié à quelques reprises durant la saison, et ce, pour le Centre Sportif Robert-Lebel.

Je termine en insistant sur le fait que la sécurité de nos membres est au cœur de nos préoccupations et de la prise de nos décisions et que celle-ci doit être assurée en tout temps et pour cela, la gestion des risques inhérents à la pratique de ce sport est une responsabilité collective qui doit être partagée entre les patineurs, les entraîneurs, les parents, les administrateurs et différents bénévoles.

Alexandre Chênevert | Responsable de la sécurité

3 juin 2026